



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 22 Novembre 2016

Ouverture de la séance à 19 heures 30

Lecture des délibérations du dernier conseil municipal

Absents excusés : Isabel LALAOUI qui avait donné procuration à Thierry COURQUET, et Daniel REMUSAT

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

1° FINANCES LOCALES :

- Comment se situe Mathay dans PMZA, au niveau imposition ?



Comparatif MATHAY
autres Communes PI



Taux et poids
fiscalité 2016 commu

2° TRAVAUX ET ACHATS

- **RD437 Rue du Pont** :
 - **Point sur les travaux** : A ce jour, la signalisation horizontale et verticale reste à faire, ainsi que les enrobés de trottoirs, le montage des derniers mâts d'éclairage, et le démontage des anciens supports basse tension. Nous connaissons de gros problèmes avec l'opérateur « Orange » qui ne respecte ni les délais, ni les plannings. Le cout final des travaux voirie affiche un supplément de 20 975.50 € HT, soit + 2.06 % du montant « marché », pour terminer à 1 039 754 € HT.
 - **Sécurité** : La pose de la 4^{ème} caméra, rue du Pont sera réalisée semaine 49.
- **Parking Maternelle** : Les acquisitions des terrains sont enfin terminées. Toutefois, la réalisation du parking, bien que budgétée sur 2016, est reportée en mars 2017.
- **Protection incendie de l'Eperon** : Les travaux de mise en place de la réserve incendie de 120 m3 sont lancés.

3° FINANCES

- **Vote du budget spécifique Lotissement :**

Le budget spécifique « Lotissement LOTH GRAIZELY » avec des sections de fonctionnement et d'investissement budgétée en équilibre à hauteur de 350 000 € a été adopté.

- **Dotation de solidarité communautaire :** Elle s'élève à 1 731 € et sera versée par PMA dans le cadre de la répartition « ressources communales 2^{ième} part »
- **DM5 :** Une DM a été votée afin de provisionner le compte 21 concernant l'aménagement de la RD 437, dans le cadre d'achats et de plantations, et de poubelles, avec l'inscription de 5 000 € au compte 2158-038 et 5 000 € au compte 21721-038 et diminution de crédits de 10 000 € au compte 2315-038.
- **Rétrocession de terrains :** Dans le cadre de la liaison RD437-RD438, le département avait acquis un certain nombre de terrains sur la commune. Compte tenu de la non réalisation du shunt, la commune a demandé au département la rétrocession de certains de ces terrains, forestiers en particulier, pour une surface de 1ha 40a 46ca, moyennant le paiement d'une somme de 2 270 € estimée par les Domaines.
- **Achat de terrain rue du Pont :** Dans le cadre de la réalisation des travaux, seront acquis 2 parcelles de surface respective 16 m² et 10 m², afin de réaliser l'alignement de la voirie, ces deux parcelles dépassant l'alignement général de la voirie.
- **Loyer Agence Postale :** Suite aux indices retenus, le loyer de l'agence postale subira une augmentation de 0,36%. Il passera mensuellement de 1002 € à 1006 € au 1^{er} janvier 2017.
- **Achat de terrains succession Granjon :** La somme de 18 320 € sera engagée dans le cadre de l'achat d'un terrain de 18,07 ares « sur le Tertre » et d'une parcelle forestière de 6,88 ares.
- **Vente de terrain à Point S :** Afin de régulariser la situation, la commune, cède à M. Barbosa une surface de 377 m², pour un coût de 2 262 €.
- **Départ en retraite de Didier Montillaud :** La municipalité rembourse à l'amicale des sapeurs pompiers sous forme de subvention, la somme de 347 € pour l'achat d'une statuette en bronze, comme elle le fait pour tous les départs en retraite de nos pompiers.

4° CCAS : Les effectifs en personnel bénévole nécessaire à la récolte des dons au Colruyt lors des journées de la banque alimentaire des 25 et 26 novembre est très réduit. Nadia ABIDDI fait appel aux membres du Conseil municipal, afin de compléter le planning.

5° SCOLAIRE

- **Primaire :**

- **Elections :** Les parents d'élèves élus titulaires aux élections du conseil d'école sont, Mmes GANTZ, VOISARD, DUSCHENE, THIEBAUD, HUGY, DRUET. Comme suppléantes nous trouvons, Mmes ALMARCHA, DENIZET, EVRARD, MARTINEZ, PELTIER.
- **Piscine :** Les cours ont eu lieu à la Citédo comme l'an passé, avec 2 séances par semaine pendant 5 semaines.
- **11 novembre :** Les élèves de l'école primaire ont participé à la cérémonie. Ils ont chanté la Marseillaise, donné la liste des morts de 1916, et lu la lettre d'un poilu.
- **Cross du collège :** Félicitations aux élèves de CM2 qui ont bien couru lors du cross.
- **Spectacle de fin d'année :** Il aura lieu le 15 décembre à 16 h30 avec les 2 écoles. Il n'y aura pas de téléthon cette année, par manque de temps pour l'organisation.

- **Voyage de fin d'année** : Il est prévu au « Puits du Fou ». La vente de chocolats qui permettra d'alléger la charge des familles a connu un vif succès..
- **Maternelle** :
 - **Elections** : Les parents d'élèves élus titulaires aux élections du conseil d'école sont, Mr Baldini, Mmes EVRARD, TOURDOT. Comme suppléantes nous trouvons, Mmes ANTIRONI, DUBRET, KLINGUER.
 - **Musique** : Depuis septembre nous avons accueilli une intervenante musicale dans les 3 classes tous les jeudis, jusqu'à la fin de l'année.

6° FORETS:

Assiette des coupes : Le programme des coupes de l'aménagement forestier, a été défini par l'agent de l'ONF, il concerne 2347 stères de bois (façonnage et affouager) réparties sur 49 ha.

7° ANIMATION CULTURE :

- **Théâtre** : La compagnie « le Tréteaux des Combes » nous a interprété le 19 novembre, sa pièce intitulée « T'emballe pas », dans une salle comble ; on a même refusé du monde.
- **Concert** : Le 26 novembre à 20h30 le concert du groupe « Couleurs Vocales » aura lieu dans l'église du village.
- **Subventions** : La somme de 8 500 € identique à celle distribuée en 2015 a été répartie aux associations du village uniquement suivant les critères définis dans le programme de calcul mis en place fin 2014 par la commission.
- **CCAS** :
 - **Repas des Séniors** : 170 personnes seront présentes au repas des séniors 2016. 81 colis seront distribués à ceux qui l'ont souhaité, et qui ne peuvent pas se déplacer. La distribution sera réalisée entre le 17 et le 20 décembre.
 - **Sapins de Noël** : Par manque de sapins, seules l'église et la salle polyvalente auront un sapin de Noël pour les fêtes.
 - **Carte de Vœux** : La photo de groupe pour réaliser la carte de vœux de la commune sera réalisée jeudi à 19h15 à la salle polyvalente.
 - **Marché de Noël** : Il se déroulera dimanche 4 décembre, dans le périmètre de la salle polyvalente.

8° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT

- **Lumières de Noël** : Cette année nous avons pris en location triennale 10 motifs de Noël pour mettre à l'entrée de la rue du Pont, pour une valeur de location de 958,80 €. En janvier 2019, nous rachèterons ces motifs pour 80 € représentant 3% de leur valeur initiale. La zone de travaux rue du pont coté village n'aura pas d'illuminations, à cause des travaux. L'allumage des motifs se fera jeudi 1^{er} décembre au matin.
- **Gaz - Fournisseur EDF:**
 - Nous avons abordé en octobre les problèmes de surfacturation au niveau du primaire et de l'église. Après une entrevue avec le personnel d'EDF, le problème provient :
 - Au niveau de la consommation, de l'estimation donnée lors du passage du marché

- Au niveau de l'abonnement, ceux-ci sont payable d'avance pour une période de 6 mois, donc depuis septembre, l'abonnement arrive jusqu'en février inclus.
- D'où au 31/12 lors de la rupture du contrat, un relevé des index sera effectué par le fournisseur actuel (EDF). Il servira de référence pour le nouveau fournisseur (Engie). A la fin de contrat, une régularisation sera faite sur la consommation et sur l'abonnement.
- **Electricité** : Nous vous avons signalé qu'au 1° janvier 2017, notre fournisseur ne sera plus EDF mais Engie (GDF Suez)
- **Mathay infos et Dialogue** : 4 entreprises ont répondu en HT

▪ <u>Est Imprim</u>	278	2990
▪ <u>Ijk Beaumann</u>	270	2557
▪ <u>Pano EURL PLS SIGNALETIC</u>	270	2890
▪ <u>Copy Flash 25</u>	255.49	3455.87

9° ETAT :

- **Etablissements recevant du public, sans locaux de sommeil:** La préfecture du Doubs nous envoie un rappel de la réglementation sur les ERP de 5^{ième} catégorie faisant suite à l'incendie du mois d'aout dans un ERP situé à Rouen.

10° DEPARTEMENT

- **Subvention rue du Pont :** Dans le cadre de la poursuite des travaux, une subvention de 66 000 € devrait nous être accordée en 2017 au titre de la programmation OPSA pour la seconde tranche des travaux. Pour les trottoirs une aide de 14 000 de l'ETAT, concernant les deux tranches, nous a été notifiée.

11° PMA

- **Transports :** La modification des circuits de transport urbain, incluant Mathay dans ses dessertes, est mise en place à partir du 17 décembre. Une réunion publique présentant ce dossier aura lieu le 14 décembre.
- **Transfert de la compétence PLU :** PMA nous demande de leur transférer notre compétence dans le cadre de l'étude du Pan Local d'Urbanisme. Une décision devra être prise par le conseil entre le 27 décembre 2016 et le 26 mars 2017.
- **Conseillers Communautaires :** La composition du nouvel organe délibérant à compter de janvier 2017, composé de 112 sièges, est définie dans l'annexe ci-dessous. Le conseil municipal enregistre la perte d'un représentant (actuellement 2 représentants titulaires, contre 1 prochainement avec l'application de la loi NOTRe) et devra procéder à une nouvelle élection pour désigner un titulaire et un suppléant, à compter du 16 décembre.



Adobe Acrobat
Document

12° Informations diverses

- **Périmètre Natura 2000** : Lors de la réunion du 19 juillet 2016, le groupe de travail a souhaité ajuster le périmètre du site NATURA 2000 « Côte de Champvermol » sur les limites parcellaires, ce qui est accepté par la municipalité : Mathay n'étant pas impacté par cet ajustement.
- **60^{ième} Anniversaire du corps des sapeurs-pompiers** : Dans le cadre des frais à engager pour organiser les portes ouvertes organisées en juillet en l'honneur du 60^{ième} anniversaire du corps, les sapeurs-pompiers de Mathay ont sollicité la municipalité pour une participation financière.
- **Visite de l'usine de production d'eau potable** : A la demande des élus, une visite de la station d'eau potable de Mathay sera organisée à leur attention, par VEOLIA, le 4 mars 2017.
- **Sainte Thérèse de Bourguignon** : M. Jean Pierre FIQUET nous informe qu'il abandonne la présidence de la STB ; celle-ci étant reprise par M. Jean Claude Triponey.